



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-6817>

Département(s) de publication : **40**

Annonce n° **26-6817**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Conseil départemental des Landes

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Routes Départementales des Landes - Programme 2026 : Enrobés et travaux annexes

Description : Routes Départementales des Landes - Programme 2026 : Enrobés et travaux annexes

Identifiant de la procédure : 5748a4d0-1d07-4ee2-9a36-8ef7875d3e3b

Identifiant interne : 2025GEI0513

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45233220 Travaux de revêtement de routes

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Landes (FRI13)

Pays : France

Informations complémentaires : La présente consultation est lancée suivant la procédure de l'appel d'offres ouvert en application des articles R. 2124-1, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. Conformément aux dispositions de l'article R. 2113-1 du Code de la commande publique, le nombre maximum de lots qui peut être

attribué à un même titulaire est fixé à trois (3), selon les modalités définies à l'article 6.2 du présent règlement de la consultation. Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre fractionné à bons de commande avec maximum sans minimum en application des articles R. 2162-2 et suivants, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Les prestations de l'accord-cadre sont exécutées par l'émission de bons de commande successifs selon les besoins. Chaque bon de commande précise les prestations décrites dans l'accord-cadre dont l'exécution est demandée et en détermine la quantité. L'accord-cadre est un accord-cadre à bons de commande avec un maximum fixé en valeur.

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 6,750,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Pour promouvoir l'emploi et combattre l'exclusion, le Conseil départemental des Landes souhaite faire appel à ses partenaires privilégiés que sont les entreprises qui répondent à ses appels publics à la concurrence. L'entreprise choisie, quelle qu'elle soit, est invitée, pour l'exécution du marché, à proposer une action d'insertion qui permette l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. Une offre qui ne satisferait pas à cette condition sera irrecevable pour non-conformité au cahier des charges. Par ailleurs, la facilitatrice de la clause sociale se tient à la disposition des entreprises pour les informer des modalités de mise en œuvre de la clause sociale. Contact : Conseil départemental des Landes Christine JAURY Tél 06 69 28 01 58. christine.jaury@landes.fr Dans ce cadre, la facilitatrice a pour missions : - d'informer les entreprises soumissionnaires, des dispositifs d'insertion - de proposer des personnes susceptibles de bénéficier des mesures d'insertion avec le concours des organismes spécialisés - de fournir à titre indicatif la liste des opérateurs de l'insertion par l'activité économique concernés par les lots du marché - de suivre l'application de la clause et d'évaluer des effets sur l'accès à l'emploi en liaison avec les entreprises. **IMPORTANT :** Sont concernés par l'insertion de la clause sociale, article R 2111-10 du Code de la commande publique, les lots suivants : - Lot n° 01 : UTD de Morcenx - Lot n° 02 : UTD de Tartas - Lot n° 03 : UTD de Villeneuve-de-Marsan - Lot n° 04 : UTD de Saint-Sever - Lot n° 05 : UTD de Soustons - Lot n° 06 : UTS 2x2 voies de Tartas La remise des offres est subordonnée à la visite des lieux d'exécution de l'accord-cadre afin que l'entreprise réponde au mieux à la consultation en ayant pleinement connaissance des conditions de réalisation des travaux. L'attestation de visite en annexe sera à faire compléter par l'unité territoriale et devra être jointe à l'offre sous peine d'irrégularité de l'offre. Pour obtenir les renseignements afin d'effectuer cette visite, ils devront s'adresser à : Coordonnées des Unités Territoriales Départementales : (cf Article 1.1 du CCTP) Morcenx 49 Avenue G. Nelson - 40110 MORCENX 05.58.07.80.35 Tartas Chemin de Jacques - 40400 TARTAS 05.58.73.40.70 Villeneuve-de-Marsan Chemin de Capot - 40190 VILLENEUVE 05.58.45.21.06 Saint-Sever Lot. de Péré - 40500 SAINT-SEVER 05.58.76.01.36 Soustons 15 rue de Moscou - 40140 SOUSTONS 05.58.41.15.20 Tartas 2x2 voies 505 rue de Chanzy - 40400 TARTAS 05.58.73.38.64 Dans le cadre de la présente consultation, le pouvoir adjudicateur impose aux candidats la remise d'une offre de base. La proposition de variante est autorisée pour tous les lots de la consultation. Exigences minimales requises et modalités de présentation pour l'ensemble des lots : -toutes les propositions, comportant un taux minimum de 20% d'agrégats d'enrobés seront étudiées y compris les propositions de retraitement en place des chaussées. -fournir toutes les épreuves de convenances (1 à 4) si la proposition n'est pas normée. -respecter les recommandations et réglementations existantes pour la réalisation des travaux. -le candidat veillera à

présenter des propositions homogènes et réalisables pour l'ensemble des chantiers d'un lot, dans le cas contraire, à identifier clairement dans l'offre la faisabilité par chantier. Les variantes porteront sur la technique de mise en œuvre et/ou la formulation utilisée indépendamment du lieu de fabrication des produits. Le prestataire qui proposera une solution de base et une ou des variantes devra renseigner un AE pour la solution de Base et un AE spécifique pour chaque variante proposée. Toute variante ne respectant pas l'ensemble des conditions énumérées dans les paragraphes ci-avant entraînera l'irrégularité de l'offre variante correspondante et donc son élimination. Le nombre maximum de lots qui peut être attribué à un même titulaire est fixé à trois (3). * Si un candidat est classé premier sur plus de trois lots, il est déclaré attributaire des trois lots sur lesquels l'écart de sa note globale (classée 1ère) avec l'offre de l'entreprise concurrente classée immédiatement après, est le plus fort. Les sous-traitants déclarés ne seront pas pris en compte pour cette attribution. * Dans le cas de groupements, seuls les mandataires des groupements seront pris en compte.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 3

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 3

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : UTD de Morcenx

Description : UTD de Morcenx

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45233220 Travaux de revêtement de routes

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Landes (FRI13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de fin de durée : 31/12/2026

Autre durée : Inconnu

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : 60 points
Définition et appréciation du critère : Ce critère est noté selon la formule de notation : $\text{Note du Prix} = (\text{Montant TTC de l'offre la plus basse} / \text{Montant TTC de l'offre examinée}) \times \text{Nombre de point de la pondération}$.

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : 10 points
Définition et appréciation du critère : L'analyse de ce critère s'appuiera sur le Schéma Organisationnel du Plan d'Assurance de la Qualité (S.O.P.A.Q.). 10 points pour le S.O.P.A.Q. répartis comme suit : - 2 points : Moyens mis en œuvre et mode opératoire. Mesures prévues pour assurer la sécurité et l'hygiène sur les chantiers. - 8 points : Organisation de la démarche qualité, contrôles interne et externe, hygiène et sécurité.

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance en matière de protection de l'environnement : 30 points
Définition et appréciation du critère : L'analyse de ce critère s'appuiera sur le Schéma Organisationnel du Plan Respect Environnement (S.O.P.R.E.) et le mémoire justificatif complémentaire fournis par l'entrepreneur. 30 points pour le S.O.P.R.E et le mémoire complémentaire répartis comme suit : S.O.P.R.E (6 points) : - 3 points : moyens développés contre la pollution de l'air en phase de fabrication et de mise en œuvre ainsi que pour la pollution de l'eau et des sols ainsi qu'un document attestant de la formation à l'éco-conduite de conducteurs d'engins supérieur à 3.5T. - 3 points : gestion des déchets de chantier, tri, recyclage stockage et traçabilité. Mémoire justificatif complémentaire de performance environnementale (24 points) : Conformément à l'éco-comparateur SEVE pour les indicateurs « d'énergie » « d'émission de GES » et « quantité de granulats naturels utilisés ». Cette analyse environnementale ne s'applique que sur certains prix, c'est-à-dire les techniques décrites aux prix 17 à 26 pour l'ensemble des lots. Pour évaluer la performance environnementale, les candidats complèteront les données dans les sections de RD retenues pour cette analyse. Le tableau indicatif est fourni au détail estimatif de chaque lot. - 8 points : indicateur d'énergie exprimé en MJ : l'offre comportant l'énergie primaire la moins élevée sera noté 8 points, pour les autres offres le nombre de points résultera de la division du montant de l'énergie la moins élevée par le montant de l'énergie de l'offre analysée, multiplié par 8. - 8 points : indicateur d'émission de GES exprimé en T équivalent de CO2 : l'offre comportant l'émission de GES la moins élevée sera noté 8 points, pour les autres offres le nombre de points résultera de la division du montant de l'émission de GES la moins élevée par le montant de l'énergie de l'offre analysée multiplié par 8 - 8 points : indicateur de granulats naturels exprimé

en T : l'offre comportant la quantité de granulats naturels la moins élevée sera notée 8 points, pour les autres offres le nombre de points résultera de la division de la quantité de granulats naturels minimum par la quantité de granulats naturels de l'offre analysée, multiplié par 8.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://demat-ampa.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://demat-ampa.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Requise

Date limite de réception des offres : 24/02/2026 à 10:00

Date limite de validité de l'offre : 4 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 25/02/2026 à 10:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 100

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Pau

Informations relatives aux délais de recours : voir documents de la consultation

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Conseil départemental des Landes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Conseil départemental des Landes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Conseil départemental des Landes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Conseil départemental des Landes

Organisation qui traite les offres : Conseil départemental des Landes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : UTD de Tartas

Description : UTD de Tartas

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45233220 Travaux de revêtement de routes

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Landes (FRI13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de fin de durée : 31/12/2026

Autre durée : Inconnu

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : 60 points Définition et appréciation du critère : Ce critère est noté selon la formule de notation : Note du Prix = (Montant TTC de l'offre la plus basse / Montant TTC de l'offre examinée) x Nombre de point de la pondération.

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : 10 points Définition et appréciation du critère : L'analyse de ce critère s'appuiera sur le Schéma Organisationnel du Plan d'Assurance de la Qualité (S.O.P.A.Q.). 10 points pour le S.O.P.A.Q. répartis comme suit : - 2 points : Moyens mis en œuvre et mode opératoire. Mesures prévues pour assurer la sécurité et l'hygiène sur les chantiers. - 8 points : Organisation de la démarche qualité, contrôles interne et externe, hygiène et sécurité.

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance en matière de protection de l'environnement : 30 points Définition et appréciation du critère : L'analyse de ce critère s'appuiera sur le Schéma Organisationnel du Plan Respect Environnement (S.O.P.R.E.) et le mémoire justificatif complémentaire fournis par l'entrepreneur. 30 points pour le S.O.P.R.E et le mémoire complémentaire répartis comme suit : S.O.P.R.E (6 points) : - 3 points : moyens développés contre la pollution de l'air en phase de fabrication et de mise en œuvre ainsi que pour la pollution de l'eau et des sols ainsi qu'un document attestant de la formation à l'éco-conduite de conducteurs d'engins supérieur à 3.5T. - 3 points : gestion des déchets de chantier, tri, recyclage stockage et traçabilité. Mémoire justificatif complémentaire de performance environnementale (24 points) : Conformément à l'éco-comparateur SEVE pour les indicateurs « d'énergie » « d'émission de GES » et « quantité de granulats naturels utilisés ». Cette analyse environnementale ne s'applique que sur certains prix, c'est-à-dire les techniques décrites aux prix 17 à 26 pour l'ensemble des lots. Pour évaluer la performance environnementale, les candidats complèteront les données dans les sections de RD retenues pour cette analyse. Le tableau indicatif est fourni au détail estimatif de chaque lot. - 8 points : indicateur d'énergie exprimé en MJ : l'offre comportant l'énergie primaire la moins élevée sera noté 8 points, pour les autres offres le nombre de points résultera de la division du montant de l'énergie la moins élevée par le montant de l'énergie de l'offre analysée, multiplié par 8. - 8 points : indicateur d'émission de GES exprimé en T équivalent de CO2 : l'offre comportant l'émission de GES la moins élevée sera noté 8 points, pour les autres offres le nombre de points résultera de la division du montant de l'émission de GES la moins élevée par le montant de l'énergie de l'offre analysée multiplié par 8 - 8 points : indicateur de granulats naturels exprimé en T : l'offre comportant la quantité de granulats naturels la moins élevée sera notée 8 points, pour les autres offres le nombre de points résultera de la division de la quantité de granulats naturels minimum par la quantité de granulats naturels de l'offre analysée, multiplié par 8.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://demat-ampa.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://demat-ampa.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Requise

Date limite de réception des offres : 24/02/2026 à 10:00

Date limite de validité de l'offre : 4 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 25/02/2026 à 10:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 100

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Pau

Informations relatives aux délais de recours : voir documents de la consultation

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Conseil départemental des Landes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Conseil départemental des Landes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Conseil départemental des Landes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Conseil départemental des Landes

Organisation qui traite les offres : Conseil départemental des Landes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : UTD de Villeneuve-de-Marsan

Description : UTD de Villeneuve-de-Marsan

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45233220 Travaux de revêtement de routes

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Landes (FRI13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de fin de durée : 31/12/2026

Autre durée : Inconnu

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : 60 points
Définition et appréciation du critère : Ce critère est noté selon la formule de notation : Note du Prix = (Montant TTC de l'offre la plus basse / Montant TTC de l'offre examinée) x Nombre de point de la pondération.

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : 10 points
Définition et appréciation du critère : L'analyse de ce critère s'appuiera sur le Schéma Organisationnel du Plan d'Assurance de la Qualité (S.O.P.A.Q.). 10 points pour le S.O.P.A.Q. répartis comme suit : - 2 points : Moyens mis en œuvre et mode opératoire. Mesures prévues pour assurer la sécurité et l'hygiène sur les chantiers. - 8 points : Organisation de la démarche qualité, contrôles interne et externe, hygiène et sécurité.

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance en matière de protection de l'environnement : 30 points
Définition et appréciation du critère : L'analyse de ce critère s'appuiera sur le Schéma Organisationnel du Plan Respect Environnement (S.O.P.R.E.) et le mémoire justificatif complémentaire fournis par l'entrepreneur. 30 points pour le S.O.P.R.E et le mémoire complémentaire répartis comme suit : S.O.P.R.E (6 points) : - 3 points : moyens développés contre la pollution de l'air en phase de fabrication et de mise en œuvre ainsi que pour la pollution de l'eau et des sols ainsi qu'un document attestant de la formation à l'éco-conduite de conducteurs d'engins supérieur à 3.5T. - 3 points : gestion des déchets de chantier, tri, recyclage

stockage et traçabilité. Mémoire justificatif complémentaire de performance environnementale (24 points) : Conformément à l'éco-comparateur SEVE pour les indicateurs « d'énergie » « d'émission de GES » et « quantité de granulats naturels utilisés ». Cette analyse environnementale ne s'applique que sur certains prix, c'est-à-dire les techniques décrites aux prix 17 à 26 pour l'ensemble des lots. Pour évaluer la performance environnementale, les candidats compléteront les données dans les sections de RD retenues pour cette analyse. Le tableau indicatif est fourni au détail estimatif de chaque lot. - 8 points : indicateur d'énergie exprimé en MJ : l'offre comportant l'énergie primaire la moins élevée sera noté 8 points, pour les autres offres le nombre de points résultera de la division du montant de l'énergie la moins élevée par le montant de l'énergie de l'offre analysée, multiplié par 8. - 8 points : indicateur d'émission de GES exprimé en T équivalent de CO2 : l'offre comportant l'émission de GES la moins élevée sera noté 8 points, pour les autres offres le nombre de points résultera de la division du montant de l'émission de GES la moins élevée par le montant de l'énergie de l'offre analysée multiplié par 8 - 8 points : indicateur de granulats naturels exprimé en T : l'offre comportant la quantité de granulats naturels la moins élevée sera notée 8 points, pour les autres offres le nombre de points résultera de la division de la quantité de granulats naturels minimum par la quantité de granulats naturels de l'offre analysée, multiplié par 8.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://demat-ampa.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://demat-ampa.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Requise

Date limite de réception des offres : 24/02/2026 à 10:00

Date limite de validité de l'offre : 4 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 25/02/2026 à 10:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 100

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Pau

Informations relatives aux délais de recours : voir documents de la consultation

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Conseil départemental des Landes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Conseil départemental des Landes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Conseil départemental des Landes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Conseil départemental des Landes

Organisation qui traite les offres : Conseil départemental des Landes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : UTD de Saint-Sever

Description : UTD de Saint-Sever

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45233220 Travaux de revêtement de routes

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Landes (FRI13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de fin de durée : 31/12/2026

Autre durée : Inconnu

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : 60 points Définition et appréciation du critère : Ce critère est noté selon la formule de notation : $\text{Note du Prix} = (\text{Montant TTC de l'offre la plus basse} / \text{Montant TTC de l'offre examinée}) \times \text{Nombre de point de la pondération}$.

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : 10 points Définition et appréciation du critère : L'analyse de ce critère s'appuiera sur le Schéma Organisationnel du Plan d'Assurance de la Qualité (S.O.P.A.Q.). 10 points pour le S.O.P.A.Q. répartis comme suit : - 2 points : Moyens mis en œuvre et mode opératoire. Mesures prévues pour assurer la sécurité et l'hygiène sur les chantiers. - 8 points : Organisation de la démarche qualité, contrôles interne et externe, hygiène et sécurité.

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance en matière de protection de l'environnement : 30 points Définition et appréciation du critère : L'analyse de ce critère s'appuiera sur le Schéma Organisationnel du Plan Respect Environnement (S.O.P.R.E.) et le mémoire justificatif complémentaire fournis par l'entrepreneur. 30 points pour le S.O.P.R.E et le mémoire complémentaire répartis comme suit : S.O.P.R.E (6 points) : - 3 points : moyens développés contre la pollution de l'air en phase de fabrication et de mise en œuvre ainsi que pour la pollution de l'eau et des sols ainsi qu'un document attestant de la formation à l'éco-conduite de conducteurs d'engins supérieur à 3.5T. - 3 points : gestion des déchets de chantier, tri, recyclage stockage et traçabilité. Mémoire justificatif complémentaire de performance environnementale (24 points) : Conformément à l'éco-comparateur SEVE pour les indicateurs « d'énergie » « d'émission de GES » et « quantité de granulats naturels utilisés ». Cette analyse environnementale ne s'applique que sur certains prix, c'est-à-dire les techniques décrites aux prix 17 à 26 pour l'ensemble des lots. Pour évaluer la performance environnementale, les candidats complèteront les données dans les sections de RD retenues pour cette analyse. Le tableau indicatif est fourni au détail estimatif de chaque lot. - 8 points : indicateur d'énergie exprimé en MJ : l'offre comportant l'énergie primaire la moins élevée sera noté 8 points, pour les autres offres le nombre de points résultera de la division du montant de l'énergie la moins élevée par le montant de l'énergie de l'offre analysée, multiplié par 8. - 8 points : indicateur d'émission de GES exprimé en T équivalent de CO2 : l'offre comportant l'émission de GES la moins élevée sera noté 8 points, pour les autres offres le nombre de points résultera de la division du montant de l'émission de GES la moins élevée par le montant de l'énergie de l'offre analysée multiplié par 8 - 8 points : indicateur de granulats naturels exprimé en T : l'offre comportant la quantité de granulats naturels la moins élevée sera

notée 8 points, pour les autres offres le nombre de points résultera de la division de la quantité de granulats naturels minimum par la quantité de granulats naturels de l'offre analysée, multiplié par 8.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://demat-ampa.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://demat-ampa.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Requise

Date limite de réception des offres : 24/02/2026 à 10:00

Date limite de validité de l'offre : 4 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 25/02/2026 à 10:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 100

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Pau

Informations relatives aux délais de recours : voir documents de la consultation

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Conseil départemental des Landes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Conseil départemental des Landes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Conseil départemental des Landes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Conseil départemental des Landes

Organisation qui traite les offres : Conseil départemental des Landes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : UTD de Soustons

Description : UTD de Soustons

Identifiant interne : 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45233220 Travaux de revêtement de routes

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Landes (FRI13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de fin de durée : 31/12/2026

Autre durée : Inconnu

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : 10 points Définition et appréciation du critère : Ce critère est noté selon la formule de notation : Note du Prix = (Montant TTC de l'offre la plus basse / Montant TTC de l'offre examinée) x Nombre de point de la pondération.

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : 10 points Définition et appréciation du critère : L'analyse de ce critère s'appuiera sur le Schéma Organisationnel du Plan d'Assurance de la Qualité (S.O.P.A.Q.). 10 points pour le S.O.P.A.Q. répartis comme suit : - 2 points : Moyens mis en œuvre et mode opératoire. Mesures prévues pour assurer la sécurité et l'hygiène sur les chantiers. - 8 points : Organisation de la démarche qualité, contrôles interne et externe, hygiène et sécurité.

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance en matière de protection de l'environnement : 30 points Définition et appréciation du critère : L'analyse de ce critère s'appuiera sur le Schéma Organisationnel du Plan Respect Environnement (S.O.P.R.E.) et le mémoire justificatif complémentaire fournis par l'entrepreneur. 30 points pour le S.O.P.R.E et le mémoire complémentaire répartis comme suit : S.O.P.R.E (6 points) : - 3 points : moyens développés contre la pollution de l'air en phase de fabrication et de mise en œuvre ainsi que pour la pollution de l'eau et des sols ainsi qu'un document attestant de la formation à l'éco-conduite de conducteurs d'engins supérieur à 3.5T. - 3 points : gestion des déchets de chantier, tri, recyclage stockage et traçabilité. Mémoire justificatif complémentaire de performance environnementale (24 points) : Conformément à l'éco-comparateur SEVE pour les indicateurs « d'énergie » « d'émission de GES » et « quantité de granulats naturels utilisés ». Cette analyse environnementale ne s'applique que sur certains prix, c'est-à-dire les techniques décrites aux prix 17 à 26 pour l'ensemble des lots. Pour évaluer la performance environnementale, les candidats complèteront les données dans les sections de RD retenues pour cette analyse. Le tableau indicatif est fourni au détail estimatif de chaque lot. - 8 points : indicateur d'énergie exprimé en MJ : l'offre comportant l'énergie primaire la moins élevée sera noté 8 points, pour les autres offres le nombre de points résultera de la division du montant de l'énergie la moins élevée par le montant de l'énergie de l'offre analysée, multiplié par 8. - 8 points : indicateur d'émission de GES exprimé en T équivalent de CO2 : l'offre comportant l'émission de GES la moins élevée sera noté 8 points, pour les autres offres le nombre de points résultera de la division du montant de l'émission de GES la moins élevée par le montant de l'énergie de l'offre analysée multiplié par 8 - 8 points : indicateur de granulats naturels exprimé en T : l'offre comportant la quantité de granulats naturels la moins élevée sera notée 8 points, pour les autres offres le nombre de points résultera de la division de la quantité de granulats naturels minimum par la quantité de granulats naturels de l'offre analysée, multiplié par 8.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://demat-ampa.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requisite

Adresse de présentation : <https://demat-ampa.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Requise

Date limite de réception des offres : 24/02/2026 à 10:00

Date limite de validité de l'offre : 4 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 25/02/2026 à 10:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 100

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Pau

Informations relatives aux délais de recours : voir documents de la consultation

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Conseil départemental des Landes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Conseil départemental des Landes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Conseil départemental des Landes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Conseil départemental des Landes

Organisation qui traite les offres : Conseil départemental des Landes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : UTS 2x2 voies de Tartas

Description : UTS 2x2 voies de Tartas

Identifiant interne : 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45233220 Travaux de revêtement de routes

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Landes (FRI13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de fin de durée : 31/12/2026

Autre durée : Inconnu

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : 60 points
Définition et appréciation du critère : Ce critère est noté selon la formule de notation : Note du Prix = (Montant TTC de l'offre la plus basse / Montant TTC de l'offre examinée) x Nombre de point de la pondération.

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : 10 points
Définition et appréciation du critère : L'analyse de ce critère s'appuiera sur le Schéma Organisationnel du Plan d'Assurance de la Qualité (S.O.P.A.Q.). 10 points pour le S.O.P.A.Q. répartis comme suit : - 2 points : Moyens mis en œuvre et mode opératoire. Mesures prévues pour assurer la sécurité et l'hygiène sur les chantiers. - 8 points : Organisation de la démarche qualité, contrôles interne et externe, hygiène et sécurité.

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance en matière de protection de l'environnement : 30 points
Définition et appréciation du critère : L'analyse de ce critère s'appuiera sur le Schéma Organisationnel du Plan Respect Environnement (S.O.P.R.E.) et le mémoire justificatif complémentaire fournis par l'entrepreneur. 30 points pour le S.O.P.R.E et le mémoire complémentaire répartis comme suit : S.O.P.R.E (6 points) : - 3 points : moyens développés contre la pollution de l'air en phase de fabrication et de mise en œuvre ainsi que pour la pollution de l'eau et des sols ainsi qu'un document attestant de la formation à l'éco-conduite de conducteurs d'engins supérieur à 3.5T. - 3 points : gestion des déchets de chantier, tri, recyclage

stockage et traçabilité. Mémoire justificatif complémentaire de performance environnementale (24 points) : Conformément à l'éco-comparateur SEVE pour les indicateurs « d'énergie » « d'émission de GES » et « quantité de granulats naturels utilisés ». Cette analyse environnementale ne s'applique que sur certains prix, c'est-à-dire les techniques décrites aux prix 17 à 26 pour l'ensemble des lots. Pour évaluer la performance environnementale, les candidats compléteront les données dans les sections de RD retenues pour cette analyse. Le tableau indicatif est fourni au détail estimatif de chaque lot. - 8 points : indicateur d'énergie exprimé en MJ : l'offre comportant l'énergie primaire la moins élevée sera noté 8 points, pour les autres offres le nombre de points résultera de la division du montant de l'énergie la moins élevée par le montant de l'énergie de l'offre analysée, multiplié par 8. - 8 points : indicateur d'émission de GES exprimé en T équivalent de CO2 : l'offre comportant l'émission de GES la moins élevée sera noté 8 points, pour les autres offres le nombre de points résultera de la division du montant de l'émission de GES la moins élevée par le montant de l'énergie de l'offre analysée multiplié par 8 - 8 points : indicateur de granulats naturels exprimé en T : l'offre comportant la quantité de granulats naturels la moins élevée sera notée 8 points, pour les autres offres le nombre de points résultera de la division de la quantité de granulats naturels minimum par la quantité de granulats naturels de l'offre analysée, multiplié par 8.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://demat-ampa.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://demat-ampa.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Requise

Date limite de réception des offres : 24/02/2026 à 10:00

Date limite de validité de l'offre : 4 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 25/02/2026

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 100

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Pau

Informations relatives aux délais de recours : voir documents de la consultation

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Conseil départemental des Landes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Conseil départemental des Landes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Conseil départemental des Landes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Conseil départemental des Landes

Organisation qui traite les offres : Conseil départemental des Landes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Conseil départemental des Landes

Numéro d'enregistrement : 22400001800016

Adresse postale : 23 Rue Victor Hugo

Ville : Mont-de-Marsan

Code postal : 40000

Subdivision pays (NUTS) : Landes (FRI13)

Pays : France

Point de contact : Laurence DEVENDEVILLE

Adresse électronique : marchespublics@landes.fr

Téléphone : +33 558054040

Adresse internet : www.demat-ampa.fr

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Pau

Numéro d'enregistrement : 17640002600017

Adresse postale : Villa Noulibos-50, Cours Lyautey

Ville : PAU

Code postal : 64000

Subdivision pays (NUTS) : Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Pays : France

Adresse internet : www.telerecours.fr

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 4b2da6a2-247d-4e25-a72e-7a8046b7c16f - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 20/01/2026 à 16:07

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/01/2026